

L'INVITÉE ECO – Le 14/01/2021 – 17:50:33

Invitée : Maya ATIG, directrice générale de la Fédération bancaire française

NICOLAS TEILLARD

« L'invité éco », c'est dans un instant avec Olivier de LAGARDE et à 17h50, Thomas BENECH pour le fil info.

// « L'info » //

OLIVIER DE LAGARDE

Et « L'invitée de l'éco » ce soir est la directrice générale de la Fédération bancaire française. Bonsoir Maya ATIG.

MAYA ATIG

Bonsoir Olivier de LAGARDE.

OLIVIER DE LAGARDE

Bruno LE MAIRE vous a demandé, a demandé solennellement aux banques de différer le remboursement du prêt garanti par l'Etat d'un an, est-ce que vous allez accéder à cette demande ?

MAYA ATIG

Oui, on est très très clairs depuis le départ, les banques, elles sont là en soutien de l'économie, elles sont encore là, elles sont toujours là et elles seront là pour soutenir les entreprises. On est en train de vivre un moment historique, un moment exceptionnel, une crise très particulière parce que c'est d'abord une crise sanitaire. Donc le message est très simple : grâce à la proximité et à l'efficacité du système bancaire, eh bien les entreprises n'ont pas à avoir peur, elles doivent continuer à dialoguer avec leur banque.

OLIVIER DE LAGARDE

On est bien d'accord, toutes les entreprises qui ont contracté un PEG, qu'elles doivent logiquement commencer à rembourser au mois de mars, vont bénéficier d'un report d'un an. Tous les secteurs sont concernés ?

MAYA ATIG

Alors tous les secteurs sont concernés. Ce qui va se passer, ce qui se passe en ce moment, c'est que les banques contactent tous leurs clients qui ont contracté un PGE en leur disant « Vous avez un choix à faire maintenant – c'était prévu comme ça –, vous devez choisir : est-ce que vous rembourez votre PGE tout de suite ou est-ce que vous l'étalez sur les cinq prochaines années ? Quel est votre choix finalement de durée ? » Et donc, en réalité, toutes les entreprises vont faire ce choix, environ 200.000 entreprises, par exemple, au mois d'avril vont faire ce choix. Ce qui est important, c'est qu'elles parlent avec leur banquier en amont pour choisir la bonne durée. Ce qu'on leur dit, c'est que celles d'entre elles qui ne peuvent pas commencer à rembourser tout de suite là en 2021, qui ont besoin d'attendre encore un an, eh bien elles choisissent la durée et puis elles disent « Je commence à rembourser en 2022 sur cette durée que j'ai choisie ». Par conséquent...

OLIVIER DE LAGARDE

Ce sont les entreprises qui décident.

MAYA ATIG

L'entreprise décide, tout à fait, et la banque considérera que puisque l'entreprise en exprime le besoin, eh bien elle accorde cette possibilité.

OLIVIER DE LAGARDE

638.000 PGE ont été accordés par les banques, ça fait un montant d'environ 130 milliards d'euros. Ce report d'un an, ça va représenter quel coût pour les banques ?

MAYA ATIG

Non, en réalité, les entreprises paieront l'intérêt pendant cette période-là. Et donc la différence, c'est que les banques continueront à avancer les fonds aux entreprises pendant cette période-là. Donc je ne peux pas vous dire aujourd'hui, sur les 130 milliards, quelle sera la masse considérée mais la différence, c'est que les banques porteront cette liquidité pendant une durée plus longue.

OLIVIER DE LAGARDE

Mais ce n'est pas un effort considérable des banques donc.

MAYA ATIG

En réalité, c'est un effort puisqu'on assouplit beaucoup le dispositif par rapport à ce qui était prévu au départ. Au départ, la règle était : au bout d'un an, on commence à rembourser le capital ; là, on décale. Donc c'est un effort qui tient compte bien évidemment de l'approfondissement de la crise pour un certain nombre de secteurs mais aussi du fait qu'on est fermement convaincus que cette bataille pour sauvegarder notre économie, elle sera gagnée si chacun fait un effort.

OLIVIER DE LAGARDE

Maya ATIG, directrice générale de la Fédération bancaire française, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises a regretté de son côté la frilosité des banques. A priori, ça veut dire que vous n'avez pas été irréprochables dans cette crise et dans votre soutien aux entreprises, qu'est-ce que vous avez à leur répondre ?

MAYA ATIG

Alors on travaille tous les jours, toutes les semaines avec la Confédération des PME, avec l'ensemble des fédérations, avec le MEDEF également. Ce que je constate, par exemple, c'est que d'autres fédérations ont souligné l'efficacité et l'écoute qui a été accordée dans toutes les phases de la crise. Alors je crois que ce qui est important...

OLIVIER DE LAGARDE

La Confédération des PME, c'est quand même important ! ...

MAYA ATIG

Tout à fait. Alors on travaille beaucoup avec la Confédération des PME simplement pour expliquer que le cœur de la décision, c'est le dialogue personnalisé. Autrement dit, aujourd'hui, le cœur de la sortie de crise, c'est vraiment de regarder, prendre le temps de dialoguer entre l'entreprise et le client. Et donc vous avez beaucoup d'entreprises qui vont très très bien et qui, bien évidemment, ne vont pas s'adresser, ne vont pas critiquer, ne vont pas poser de questions, etc. Ce qui compte, c'est que nous, on concentre nos efforts sur tous ceux qui sont en difficulté. Donc c'est pour ça qu'on parle avec CPME...

OLIVIER DE LAGARDE

Ce sont combien d'entreprises ? Vous avez chiffré le nombre d'entreprises qui sont en très grande difficulté aujourd'hui en France ?

MAYA ATIG

Alors les secteurs qui ont des difficultés, ce sont de l'ordre de 5 à 10 % de l'économie. Ce ne sont pas des entreprises qui allaient structurellement mal avant, ce sont des secteurs, des entreprises qui sont dans des secteurs qu'on a fermés. La plupart d'entre eux allaient bien, certains allait mal avant la crise et ceux-là, je dirais malheureusement, la crise n'a pas permis d'améliorer leur situation. Donc, sur eux, on se retrousse vraiment beaucoup les manches pour trouver des solutions. On ne les trouve pas du premier coup mais mon message, c'est qu'il faut toujours continuer à discuter avec son banquier le plus loin possible pour trouver la meilleure solution.

OLIVIER DE LAGARDE

Alors je vous entends bien, il y a la discussion avec le banquier et ça, c'est une chose mais la CPME vous demande aussi de créer un prêt de consolidation qui regrouperait toutes les dettes, toutes les créances des entreprises et qui pourrait être garanti par l'Etat et amortissable sur 10 ans, ça laisserait le temps, dit la Confédération des PME, aux entreprises de se relever de la crise, qu'est-ce que vous faites de cette proposition ?

MAYA ATIG

Alors, d'abord, c'est une proposition qui est adressée au premier chef à l'Etat, bien évidemment. Une garantie accordée par l'Etat, c'est à l'état de la prendre. Moi, ce que j'entends dans cette proposition de la CPME – et on est très heureux toujours de leur parler –, c'est que le sujet de permettre à chaque entreprise de faire le point sur sa situation, de dire finalement où j'en suis aujourd'hui. J'ai beaucoup d'aides, peut-être d'autres vont être annoncées également. Il y a beaucoup d'aides, est-ce que les entreprises en ont profité à plein ? Est-ce qu'au fond, ça leur permet de passer cette période ou pas ? Qu'est-ce qu'elles ont à demander à leur banque en plus ? C'est ça. Quand je parle de dialogue, ce n'est pas juste aller parler pour le principe, non, c'est d'aller parler de sa propre situation, se faire accompagner. Et les banques se

posent vraiment en tiers de confiance avec une personnalisation des solutions qui est très importante...

OLIVIER DE LAGARDE

C'est vraiment le banquier qui est le meilleur interlocuteur ?

MAYA ATIG

Alors, aujourd'hui à vrai dire, il y a eu un sondage il y a quelques mois, pour 55 % des pros et des entrepreneurs, le banquier est le premier. Celui qui fait le meilleur score après, c'est le commissaire aux comptes qui est un peu en dessous de 30 %. Donc vous voyez, le banquier, c'est celui à qui on va parler, ce n'est pas le seul et je crois que ce qui est très important dans les messages à porter dans la période qu'on traverse aujourd'hui pour tous ceux qui ne savent pas quand ils pourront reprendre, c'est qu'ils ont autour d'eux des réseaux bancaires, des réseaux consulaires, des réseaux d'experts-comptables, des fédérations professionnelles bien évidemment, ils ont toutes sortes de gens qui se serrent les coudes autour d'eux.

OLIVIER DE LAGARDE

Merci Maya ATIG, directrice générale de la Fédération bancaire française, merci d'avoir été « L'invitée de l'éco » ce soir sur FranceInfo:.

MAYA ATIG

Merci Olivier de LAGARDE.

NICOLAS TEILLARD

Olivier de LAGARDE pour « L'invité éco » à retrouver sur le site et l'appli FranceInfo: 17:58:48 FIN%